Première demande

1. COMMENT CRÉER TON DOSSIER ?

Rends-toi sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et clique sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *S'inscrire*.

Inscris ton NAS, ta date de naissance, ton adresse courriel et clique sur *Suivant*. Tu recevras un code de validation par courriel pour créer ton mot de passe.

À prévoir

Numéro d'assurance sociale
Adresse courriel valide

2. COMMENT REMPLIR TA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (DAF) ?

Rends-toi sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et clique sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *Personne aux études* > *Continuer*.

Inscris ton code permanent et ton mot de passe, puis clique sur > *Formulaire temps plein*.

À prévoir

Code permanent

Informations nécessaires

d'établissement : 905000

de programme : Liste disponible à la p.7

Les revenus bruts de 2024 que tu prévois faire entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024

3 éléments importants du Ministère pour déterminer le calcul d'aide financière

Dépenses admissibles

Le programme de prêts et bourses accorde des montants fixes entre autres pour les frais de scolarité, matériel scolaire, les frais de subsistance.

Si l'étudiant ou l'étudiante est en appartement et que ses parents demeurent dans la même ville que le cégep, le Ministère va le considérer comme s'il demeurait chez ses parents.

Moins la *contribution de l'étudiant ou de l'étudiante*

Selon le Ministère, la contribution est établie en fonction de tes revenus d'emploi et des autres revenus perçus pendant l'année.

Moins la *contribution parentale*

Selon le Ministère, la contribution est établie en fonction du revenu parental.

= Besoin d'aide $

Exemple

Si le besoin d'aide = 4169 $, si le maximum de prêt accordé est de 2169 $, le montant de bourse accordé sera de 2000 $. Lorsqu'il y a un montant de bourse d'accordé, les versements se font mensuellement.

Si le calcul est seulement en prêt, le montant accordé sera divisé en 2 et sera versé en début de chaque session.

Déclaration de parent 2024-2025

Pour que le dossier étudiant soit complet, vous devez faire une déclaration de parent 2023-2024 (étudiant ou étudiante avec contribution des parents).

Attention !

Pour faire une déclaration, vous devez avoir un dossier sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes

1. CRÉATION DU DOSSIER PARENT

Rendez-vous sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et cliquez sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *S'inscrire*.

Inscrivez votre NAS, votre date de naissance, votre adresse courriel et cliquez sur *Suivant*. Vous recevrez un code de validation par courriel pour créer votre mot de passe.

À prévoir

Numéro d'assurance sociale
Adresse courriel valide

2. COMMENT FAIRE LA DÉCLARATION DE MÈRE ET/OU DE PÈRE ?

Le ou les parents doivent faire leur déclaration sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et cliquer sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études.*

Sélectionner *mère ou père*, inscrivez votre NAS et votre mot de passe, puis cliquez sur *Formulaire temps plein*. Pour les parents, vous devez fournir le revenu 2022 dans le rapport d'impôt de revenu Québec à la ligne 199.

À prévoir

Revenu 2023 :
Ligne 199 du rapport d'impôt de Revenu Québec

Les parents vivent ensemble
La mère et le père doivent chacun faire une déclaration en ligne. Seuls les parents biologiques ou adoptifs sont tenus de faire la déclaration en ligne. Les beaux-pères et belles-mères n'ont pas à faire de déclaration.

Les parents sont divorcés ou séparés légalement
C'est le parent qui a la garde légale de l'enfant qui doit faire sa déclaration en ligne.

L'étudiant est en garde partagée
Il a l'avantage de prendre le parent qui fait le moins gros revenu.

Il est important d'indiquer tous vos enfants à votre charge qui sont aux études ou qui sont d'âge préscolaire (avec la date de naissance et le code permanent).

Demande d'aide financière (DAF)

2024-2025 : DÈS LA FIN MAI 2024

Erreur à éviter

« Est-ce que je reçois une pension alimentaire ? » Comment répondre à cette question de la section F. *Situation familiale particulière* ?

La majorité du temps, l'étudiante ou l'étudiant ne reçoit pas directement la pension alimentaire, c'est le parent qui la reçoit. Dans ce cas, tu dois inscrire **NON.**

« Quel est mon statut matrimonial ? » Si tu n'es pas marié et que tu n'as pas d'enfant tu es **célibataire**.

Il n'y a pas la notion de conjoint de fait à l'AFE. Union de fait = comme un mariage, avec un certificat d'union de fait, au niveau des prêts et bourses. Donc, être en union de fait ne veut pas dire être uni civilement.

Informations

Il est de la r**esponsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante de consulter régulièrement son dossier** d'aide financière aux études (AFE) pour prendre connaissance des communications de l'AFE ou encore des demandes de renseignements qui te sont adressées.

Dans la DAF, tu dois **estimer** ton revenu BRUT 2023 que tu prévois faire du 1er janvier au 31 décembre. En tout temps, tu peux faire une déclaration de changement pour modifier ton revenu. Comme tu recevras ton T-4 seulement en 2024, il est important de regarder régulièrement ton talon de paie pour te guider.

Période d'admissibilité de base

Études préuniversitaires	**33 mois**	
	24 premiers mois	Prêts + bourses
	9 derniers mois	Prêts
Études techniques	**42 mois**	
	33 premiers mois	Prêts + bourses
	9 derniers mois	Prêts
Nombre maximal de mois au cours desquels une aide financière peut être accordée pour des études collégiales	**63 mois**	

Budget

Voici un outil pratique pour faire ton budget : desjardins.com/outils/budget/index.jsp

Revenu étudiant 2024

Comment calculer ton revenu 2023

Exemple :

De janvier à mai 2024	22 semaines x 5 h/sem. x 12 $/h	1 320 $
De juin à aout 2024	13 semaines x 30 h/sem. x 12 $/h	+4 680 $
De septembre à novembre 2024	13 semaines x 10 h/sem. x 12 $/h	+ 1 560 $
Décembre 2024	4 semaines x 20 h/sem. X 12 $/h	+960 $
	Total	**8 520 $**

Si tu penses travailler en 2024, c'est toujours mieux d'indiquer un peu plus de revenus que tu penses faire.

En tout temps, il est important de faire une déclaration de changement pour modifier ton revenu dans l'aide financière.

Il est important de regarder régulièrement ton talon de paie pour te guider.

Certificat de garantie

Si tu es une étudiante ou un étudiant qui fait sa première demande, rends-toi **quelques jours avant le début de ta première période d'études** dans ton dossier étudiant en ligne pour faire imprimer ton certificat de garantie. Il sera déposé sous l'onglet *Avis*.

FAIRE HOMOLOGUER TON CERTIFICAT DE GARANTIE

Tu pourras te présenter avec ce certificat dans un des établissements financiers situés au Québec.

Si tu obtiens un prêt seulement, il sera versé au début de chaque période d'étude. En septembre et en janvier.

Si tu as droit à des prêts et à des bourses, les montants versés en septembre et en janvier sont plus élevés pour t'aider à payer ton matériel scolaire et tu auras d'autres versements à chaque mois d'étude.

Établissements financiers acceptés par le ministère

Caisses Desjardins

Banque Laurentienne

Banque de Montréal

Banque Nationale du Canada

Banque Royale du Canada

Simulateur de calcul

Il est possible de faire une simulation de calcul directement sur le site de l'AFE. Cette simulation n'est pas exacte à 100 %, mais peut donner une bonne idée.

Attention! Si l'étudiant est en appartement et que son ou ses parents demeurent à Trois-Rivières, il est important d'indiquer **dans la simulation de calcul** en cochant la case « Je résiderai chez mes parents pendant cette période ». Si les parents demeurent dans la même ville que l'établissement, le Ministère va accorder à l'étudiant, les frais subsistances comme s'il résidait chez ses parents.

DOCUMENTS REQUIS

SERVICE DE L'AIDE FINANCIÈRE

Résident permanent	• Carte de résident permanent • Fiche d'immigration (IMM5292 ou IMM5688) • Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Citoyen canadien naturalisé	• Certificat ou carte de citoyenneté • Fiche d'immigration (IMM5292 ou IMM5688) • Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Citoyen canadien de naissance, né à l'étranger	• Certificat de naissance • Certificat ou carte de citoyenneté
Étudiant marié	• Certificat de mariage
Étudiant avec enfant	• Certificat de naissance de(s) l'enfant(s) de moins de 5 ans • Formulaire 1040 (si monoparental et n'a pas de jugement légal)
Parent(s) ou conjoint hors Canada	• Formulaire 1095
Autonomie 24 mois	• Relevé(s) d'emploi ou lettre(s) de l'employeur • Bail ou lettre du propriétaire obligatoire pour les périodes sur l'aide sociale ou autres prestations (ex: SAAQ)
Enceinte d'au moins 20 semaines	• Formulaire d'attestation de grossesse (1028)
Les besoins de la personne atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure (1015) Les situations familiales particulières (1071) Frais liés à l'achat d'orthèses visuelles (1069) Frais liés à l'achat de médicaments ou à des soins chiropratiques (1012) Demande de remise de dettes (1113)	• Voir les explications dans Une aide à votre portée sur le site quebec.ca/aide-financiere-aux-études, à la section *Prêts et bourses études à temps plein*, dans *Publication*.

Capsule d'information sur les ressources financières et sur les contributions étudiantes et parentales

Section intéressante à lire dans Une aide à votre portée sur le site quebec.ca/aide-financiere-aux-études, *Prêts et bourses études à temps plein* dans *Publication*.

Codes de programmes

Préuniversitaires

Tremplin DEC 08106
Sciences de la nature 200B0
Sciences de la nature/Musique 20011
Sciences informatiques et mathématiques 200C0
Sciences humaines 300A0
Sciences humaines 300A1
Sciences humaines/Arts visuels 30013
Sciences humaines/Musique 30021
Arts, lettres et communication 500A1
Musique 501A0
Arts visuels 510A0
Sciences, lettres et arts 700A0
Histoire et civilisation 700B0

Tu as des questions ?

Envoie un courriel à
pretsbourses.aidefinancière@cegeptr.qc.ca

Techniques

Techniques d'hygiène dentaire 111A0
Techniques de diététique 120A0
Techniques de soins infirmiers 180A0
Techniques de soins infirmiers pour infirmier/infirmière auxiliaire 180B0
Technologie de l'architecture 221A0
Technologie du génie civil 221B0
Technologie de la mécanique du bâtiment (Génie du bâtiment) 221C0
Technologie du génie industriel 235B0
Techniques du génie mécanique 241A0
Technologie de maintenance industrielle 241D0
Technologie de l'électronique 243B0
Technologie de l'électronique industrielle 243C0
Technique du génie électrique automatisation 243D0
Technologie du génie métallurgique 270A0
Techniques policières 310A0
Techniques d'éducation à l'enfance 322A1
Techniques de travail social 388A0
Techniques de la documentation
- 2e année et plus 393A0

Techniques de la logistique du transport 410A0
Gestion des opérations et de la chaine logistique 410A1
Techniques de comptabilité et de gestion. DEC-BAC en sciences comptables (P&B) 410B0
Gestion de commerce, DEC-BAC en logistiques, DEC-BAC en marketing (P&B) 410D0
Techniques de l'informatique, DEC-BAC en informatique 420B0
Techniques de design d'intérieur 570E0